



COMMUNIQUE – RADIOTELEVISE

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget et de la Fonction Publique, communique.

Dans le cadre de la modernisation de l'administration publique et du renforcement de la transformation numérique de l'Etat, il est porté à la connaissance de l'ensemble des pensionnés du Fonds national des Retraites du Bénin (FNRB) du lancement officiel de l'application mobile « **Preuve de Vie** ».

Cette innovation majeure vise à simplifier et à sécuriser les démarches administratives. Désormais, quel que soit leur lieu de résidence, sur le territoire national ou à l'étranger, les retraités peuvent effectuer leur confirmation de vie à distance, sans obligation de déplacement.

1. Modalités et conditions de réalisation

Pour accomplir cette formalité, le requérant doit disposer de son **Numéro Personnel d'Identification (NPI)** et de son **numéro de livret de pension** valides.

Deux options simples sont mises à sa disposition :

- **Via l'application mobile « Preuve de Vie »** (disponible sur Play Store et App Store) :
 1. télécharger et installer l'application sur un smartphone ou une tablette ;
 2. ouvrir l'application et saisir son NPI ainsi que son numéro de livret ;
 3. effectuer la vérification biométrique en scannant ses empreintes digitales à l'aide de la caméra, en veillant à éviter les reflets de lumière.
- **Via les bornes biométriques** installées dans les espaces publics dédiés :
 1. insérer ou déposer sa Carte Nationale d'Identité (CNI) biométrique dans l'emplacement indiqué ;
 2. valider l'opération en posant ses doigts sur le capteur pour l'empreinte digitale.

A la fin de la procédure, une notification de confirmation est transmise au pensionné par **SMS, e-mail ou WhatsApp**.

2. Période de campagne et assistance

La période officielle d'enregistrement et d'utilisation effective de la preuve de vie s'étendra du **15 octobre au 15 novembre 2026**.

Afin d'accompagner au mieux les usagers/clients et de répondre à toutes leurs préoccupations, un **Call Center (centre d'appel)** est mis en place et reste joignable pendant toute la durée de la campagne au **(+229) 01 21 40 79 47**, du **lundi au vendredi, 24h/24**.

Le Ministre Délégué Chargé du Budget et de la Fonction Publique invite l'ensemble des retraités ainsi que leurs associations représentatives à s'approprier ce nouvel outil, conçu pour simplifier leurs démarches.

Fait à Cotonou, le 06 octobre 2026

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général du
Ministère,



Document signé
numériquement par
Cossi Eric AÏNAMON
le 06/10/2026 à
20:08:47

Cossi Eric AINAMON

A diffuser :

- en Français
- en Fon
- en Bariba
- en Dendi

Du jeudi 8 au samedi 22 octobre 2026.